

## AVIS DE PUBLICATION

### PROJET DE FERMETURE D'UNE SECTION DE LIGNE DU RESEAU FERRE NATIONAL



Depuis janvier 2023, la section entre Dunkerque et Leffrinckoucke de la ligne n° 300 000, dite de Dunkerque à Bray-Dunes, ne reçoit plus aucun trafic.

**La Direction Régionale Hauts de France de SNCF RESEAU** a procédé à un examen de la situation de cette section de ligne, notamment du point de vue de l'analyse socio-économique du territoire, de l'évolution des besoins de déplacement, des caractéristiques techniques des infrastructures concernées et des perspectives d'une nouvelle utilisation de cette section de lignes pour des circulations ferroviaires. Au regard de l'efficacité de la dépense publique, cet examen n'a pas fait apparaître de telles perspectives.

L'absence d'avenir pour le transport ferroviaire et l'existence d'un projet de reconversion global de cette infrastructure, porté par la Communauté de Urbaine de Dunkerque, conduisent **SNCF RESEAU** à envisager la fermeture de la section de la ligne n° 300 000 entre les points kilométriques 304+226 et 311+465 de Dunkerque à Leffrinckoucke, en application des dispositions de l'article 22 du décret n° 97-444 du 5 mai 1997 modifié relatif aux missions et aux statuts de **SNCF RESEAU**.

Conformément à ce décret, la région Hauts-de France, Autorité Organisatrice des Mobilités, a été saisie de ce projet pour avis.

En application des dispositions du décret précité, **SNCF RESEAU publie le présent avis à l'intention des entreprises ferroviaires, des gestionnaires d'infrastructures de réseaux à raccorder au réseau ferré national ou embranchés. Ces entreprises et gestionnaires peuvent faire connaître leurs observations éventuelles sur ce projet de fermeture, dans un délai de 3 mois à compter de la parution du présent avis. Elles doivent être adressées à Pierre PLATTEY, référent lignes non circulées de la Direction Régionale Hauts de France de SNCF RESEAU ([pierre.platthey@reseau.sncf.fr](mailto:pierre.platthey@reseau.sncf.fr) - 06.80.34.21.86), qui pourra délivrer toute information complémentaire sur ce projet.**

**Observations éventuelles à transmettre à SNCF réseau avant le 12 octobre 2026**